



A Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

Coudoux, le 4 décembre 2009

Madame,

Comme vous le savez, l'école D. Germond de Coudoux vit depuis la rentrée scolaire une situation très tendue.

Les agissements d'un enfant, dont le comportement a été identifié comme relevant du handicap, perturbent gravement le fonctionnement normal de l'établissement. Comme vous le savez également, cet enfant - en grande souffrance - a besoin d'une prise en charge spécifique qu'une équipe éducative ordinaire ne peut lui apporter. Les instances compétentes ont d'ailleurs établi que cet enfant doit bénéficier d'un accueil prioritaire, et urgent, dans une structure spécialisée.

Pourtant, à ce jour, malheureusement, cet enfant n'est toujours pas accueilli dans la structure adaptée à ses besoins. Il doit donc poursuivre sa scolarité dans un établissement ordinaire où son malaise et ses difficultés de comportement ne font, semble-t-il, que s'accroître.

Nous souhaitons attirer votre attention sur deux points :

. Tout d'abord, nous estimons que différer le placement de cet enfant est largement préjudiciable à sa situation et pourrait compromettre gravement son avenir, tant sur le plan scolaire que sur le plan personnel.

. Ensuite, il nous paraît également important d'insister sur le fait que les tensions générées par les agissements de cet élève nuisent à une partie importante des autres élèves scolarisés à Coudoux ainsi qu'à leurs enseignants. En effet, les enfants et les enseignants sont exposés quotidiennement à des actes de violences physiques et verbales graves. L'intégrité physique de plusieurs enfants a déjà été largement menacée et l'autorité des adultes est régulièrement bafouée. Certains enfants manifestent depuis peu une appréhension face à l'école et d'autres expriment un sentiment d'insécurité. Les enseignants démunis face aux provocations extrêmes dont ils font l'objet ont les plus grandes difficultés à conduire leurs missions. Il est par ailleurs à craindre que certains programmes scolaires ne puissent être dispensés en totalité.

De nombreux parents d'élèves s'émeuvent actuellement - et à juste titre - de cette situation extrêmement préoccupante. Ils souhaitent par ailleurs apporter leur soutien à l'équipe enseignante dont la motivation, les compétences, et l'engagement au service de tous les élèves ont déjà largement été démontrés.

L'absence d'une décision rapide et appropriée sur ce dossier représente à nos yeux une prise de risque dangereuse. En effet, laisser perdurer cette situation délétère pourrait produire rapidement des dommages regrettables tant pour cet enfant en situation de handicap comportemental, que pour l'équipe enseignante, ainsi que pour tous les autres enfants scolarisés à Coudoux.

C'est pourquoi nous vous demandons de prendre urgemment toutes les dispositions utiles afin que cet enfant puisse enfin être confié à une structure adaptée à ses besoins et que l'équipe enseignante de l'école D. Germond puisse de fait, à nouveau, exercer pleinement ses missions dans le calme et la sérénité.

Si les parents d'élèves PEEP peuvent en quelque manière que ce soit aider à un dénouement rapide de cette situation, sachez qu'ils se tiennent à votre disposition.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre très respectueuse considération.

Pour l'équipe Peep,

Sophie Masseglia - Présidente